inforespace

ufologie
phénomènes
spatiaux

revue semestrielle n° 93
avril 1996, 25e année

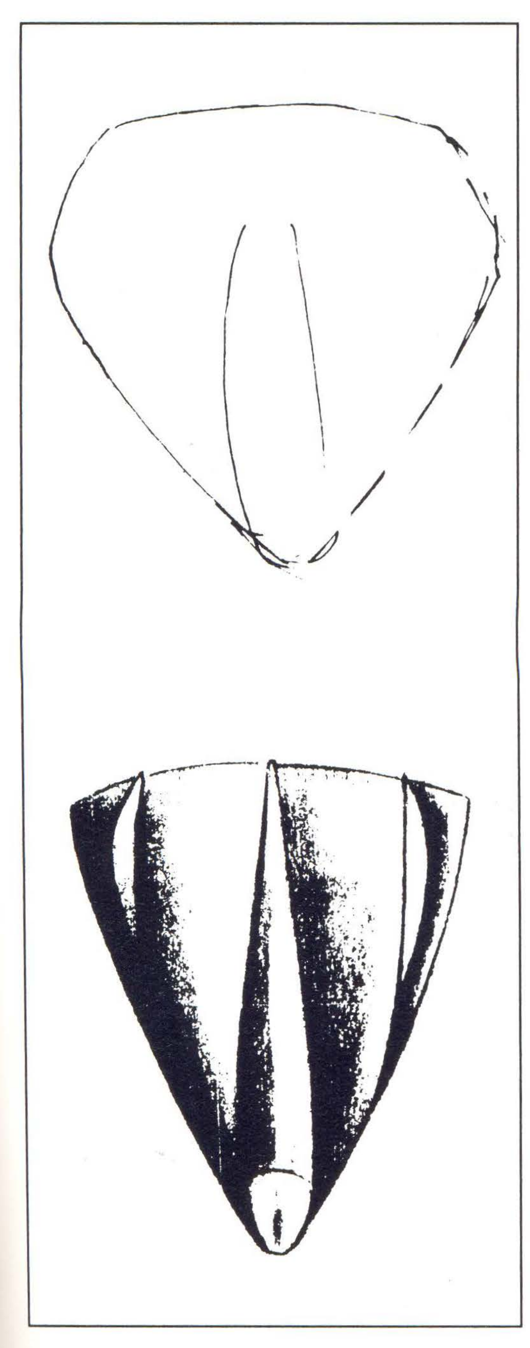
ew «Kaufmann-
ne-X»

s-à-vis du nouveau
é par Randle et
k entreprit sa contre-
ontra plusieurs des
qués par les auteurs

se trouva à son tour
ufmann et mit sur la
se présente comme
vant du Groupe des
hèrent l'épave et ses
outes et critiques ex-
de ce témoin, peu
op tardif à son goût,
r douze pages dans
pective» (op. cit.). Au
trevue, Pflock n'a pas
ire dire davantage sur
fonction exacte, au
lent.

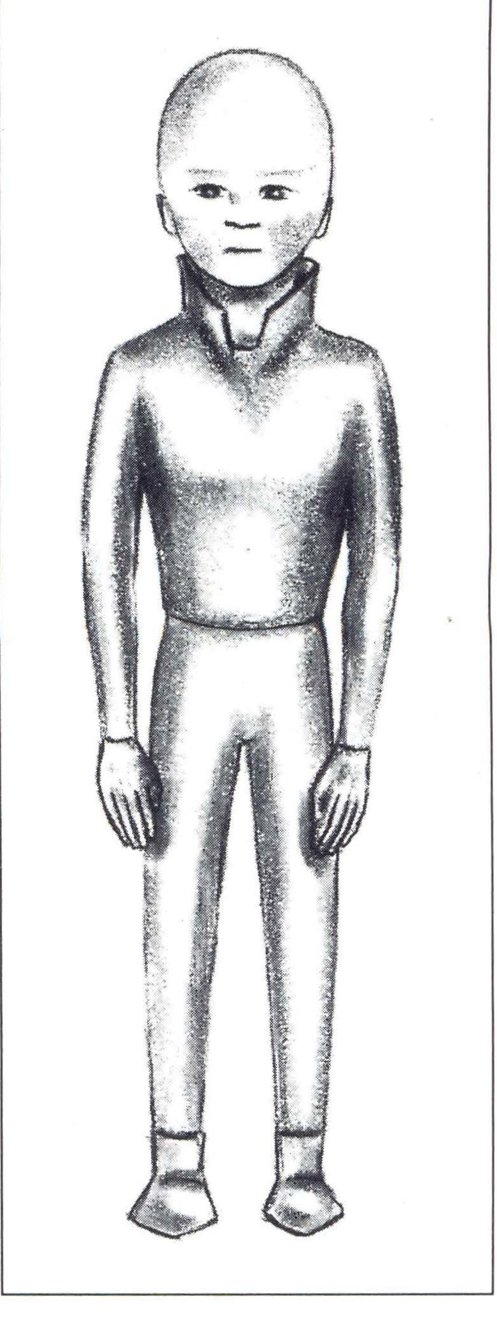
délibérément mysté-
nts, aujourd'hui encore,
tendre qu'il *aurait* ap-
unité spéciale, proba-
x services-secrets, tout
dénommé Robert Tho-
e référa maintes fois et
nt, n'a jamais eu que le
...

au dossier ces affirma-
ufmann : l'affaire du
Agustin rapportée par
ett, ainsi que celle du
is sur le ranch Foster,
ntées de toutes pièces
es pistes et créer une
on visant à masquer le
au nord de Roswell...





Croquis de l'engin exécuté par Kaufmann lors d'une rencontre ultérieure avec Randle et Schmitt. En dessous, l'interprétation qu'en propose Schmitt, basée sur les « souvenirs » du témoin X (d'après Randle et Schmitt).



Dessin d'un des cinq humanoïdes, en combinaison grise d'aspect métallique, fait par Donald Schmitt, sur les directives de Frank Kaufmann.
(d'après Randle et Schmitt).

quantité de débris

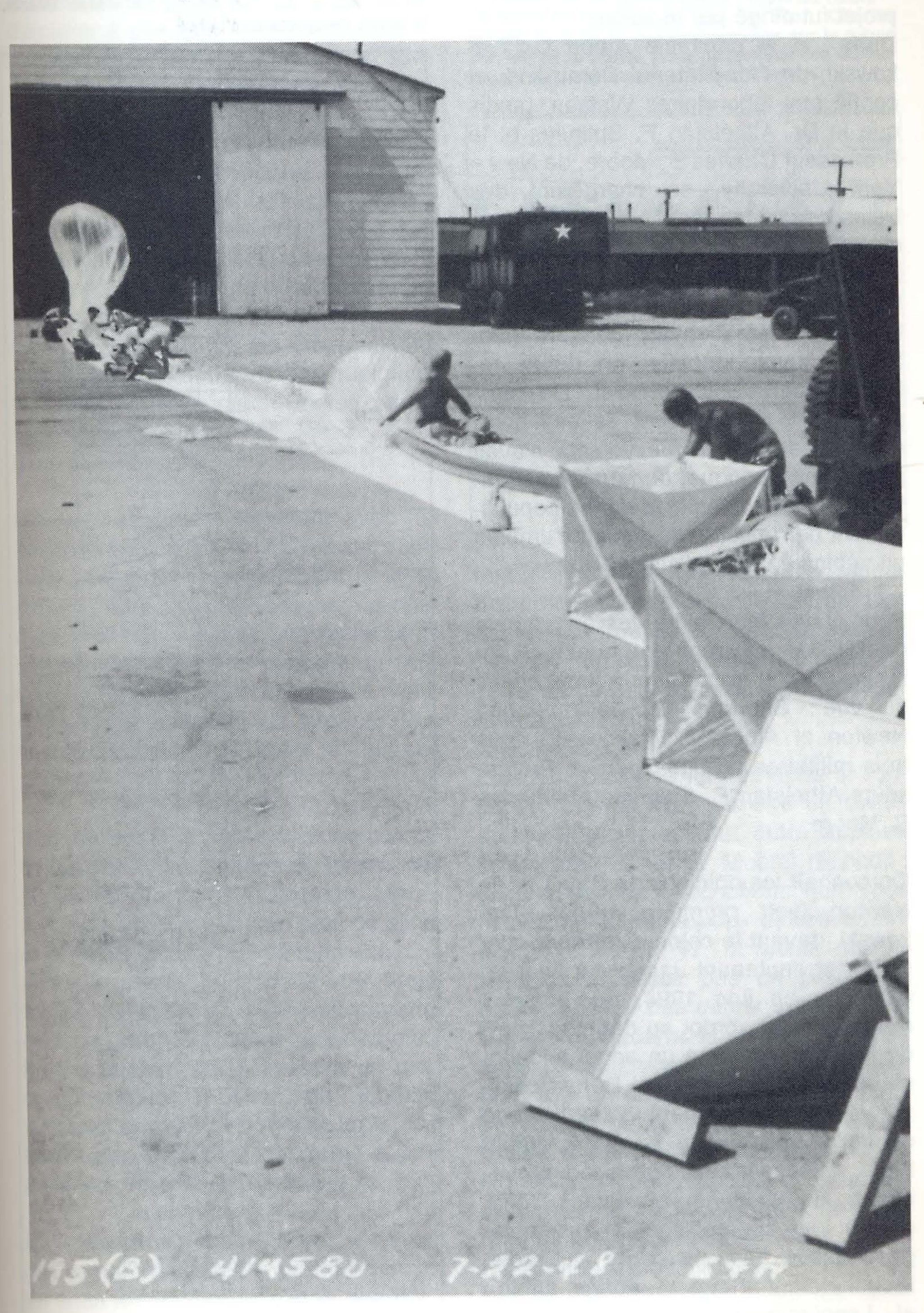
evons que le fait
on au projet Mogul
artie) démontre que
tt n'ont aucunement
oblème et qu'ils n'ont
apport de l'USAF de
ger ! En réalité, c'est
Robert Todd, qui, le
le doigt sur des do-
u projet]

et les «mensonges»

tisfaire la demande
3AO, l'US Air Force
ropre enquête dont
ublique le 8 septem-
rt rédigé par le colo-
aver («Report of Air
Regarding the
1994) est disponible
considérablement
pages ne sont pas
. mais il y en a pour
! - portant le titre :
rt. Fact Versus Fic-
exico Desert», rédi-
ration du 1er lieute-
ew; 1995).

s efforts de l'USAF
énigme du «crash»
dans la chute d'un
é le 4 juin '47 (vol
ans le cadre d'un
: le «Project Mo-
ent sensible, ce
our détecter dans
si les Soviétiques
à des essais nu-
assifié d'un niveau
périeur au fameux
(la première

Un des trains de ballons du « Projet Mogul » (cliché pris le 22 juillet 1948). A l'avant-plan sont étalés les assemblages de cibles-radars (d'après le rapport Weaver / McAndrew de l'USAF).



...tager des renseigne-
...es, des critiques, etc.
...ègues» (Swords;1994).
...eaucoup à faire. Il me
...ganisme plus «neutre»,
...R à un rôle détermi-
... S'il y arrive, on dé-
...re que ce n'est pas le
...e qui s'est « crashé »
...u Nouveau-Mexique.

... la seule formule qui
... moi, pour clôturer cet
...ante : affaire à suivre !

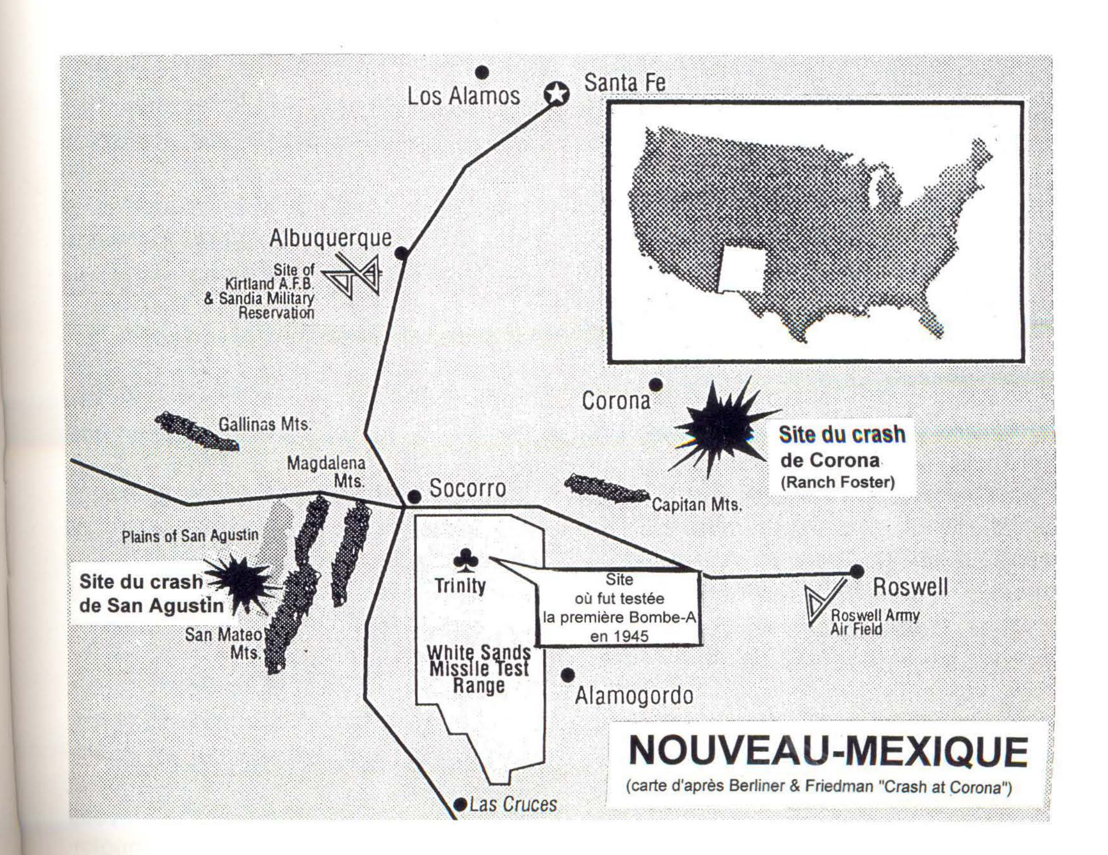
Patrick Ferryn

**... (voir aussi la pre-
... l'article) :**

... FRIEDMAN, Stanton. 1993.
... MUFON UFO Journal. N°
... J. 1994. «The Continuing
...oswell Archaeologists : Clo-
... International UFO Reporter.
... Vol. 19, N° 1.
...hn. 1993. «Gerald Anderson :
...tions». MUFON UFO Journal.
...nton T., CAREY Thomas J.,
...., SCHMITT, Donald R. 1992.
... the Archaeologists : An Ex-
...rnational UFO Reporter.
... N° 3.
... 1995. «L'affaire Paperclip».
... 1995. «Randle Sharply Criti-
... Partner, Severs Relations».
...wsletter. #36. November.
...rcher Pflock Provides Latest
...cian's Tale». Ibidem.
...ul. 1995. « The Case of the
...s». Omni. Vol. 17. N°. 8. Fall.
... 1995. «Roswell, A Cautionary
... Fantasies, Lessons and Lega-
...ternat. UFO Symposium. Seat-
...he Mortician of Roswell Breaks
...nce». Omni. Vol. 17 n° 8. Fall
..., SCHMITT, Don, FRIEDMAN,
...INER, Don, CAREY, Tom,
...ael, WHITING, Fred. 1992. «The
...ustin Controversy, July 1947 :
...on, Barney Barnett, and the
... Co-published by CUFOS and
...O Research. Chicago, Illinois.
...n D. 1995. «A History of UFO
... Books. New York.
..., JONES, William E. 1995.
...on AFB Historian Investigates

Roswell Saucer Crash Story». MUFON UFO Journal. Number 331. November.
-STRINGFIELD, Leonard H. 1978. «Situation Red : The UFO Siege». Sphere Books Ltd.
-SWORDS, Michael D. 1994. «The US Goverment's Intelligence Response to the UFO Problem» in «Government Policy on UFO Information : Its Origins and Status». Richard Hall, Editor. Washington, D.C. : Fund For UFO Research.
-Le rapport de l'USAF, rédigé conjointement par le col. Richard L. Weaver et le 1er lieutenant James McAndrew : «The Roswell Report. Fact versus Fiction in the New Mexico Desert». Head-quarters United States Air Forces. 1995. US Government Printing Office. Washington, D.C. 20402-9328.

ERRATUM:
Pour des raisons de délais, la première partie de cet article (INFORESPACE n° 92) contient nombre de malencontreuses fautes d'orthographe, dont l'auteur assume l'entière responsabilité, et qui n'ont pu être corrigées avant l'impression. D'autre part, dans la bibliographie, les références relatives aux rapports du GAO et de l'USAF ont glissé par erreur dans le paragraphe où était mentionné un article de Jaime H. Shandera; il y a lieu de les dissocier de ce dernier.



NOUVEAU-MEXIQUE
(carte d'après Berliner & Friedman "Crash at Corona")

OVNI aux Marquises

Observations de phénomènes de type OVNI aux Iles Marquises (Polynésie Française).

Résidant aux îles Marquises depuis un bon laps de vie, j'ai été amené à y recueillir diverses informations concernant certains aspects du passé ou du présent. Les narrateurs ont bien voulu me livrer en confiance le contenu de leur mémoire, à travers le filtre de leurs concepts culturels ou religieux ou de leur connaissances technologiques. Certains récits, de pêcheurs surtout, ont attiré mon attention par leur côté insolite mettant en scène des objets volants non identifiés.

Bien que peu sensibilisé au fait OVNI par le passé, comme tout un chacun il m'est arrivé de lire des ouvrages ou voir des films de science-fiction, prendre connaissance d'articles de la presse à sensation. Une partie de ma carrière professionnelle a concerné une activité scientifique, et aurait dû m'inciter, par dérive naturelle, à devenir un rationaliste «aux chaussures de plomb». Mais, de mon expérience des laboratoires, j'ai retenu que la base de la méthodologie scientifique consistait d'abord à développer sa curiosité en observant par soi-même; qu'enfin, la connaissance étant évolutive, personne ne peut prétendre la posséder en entier : les impossibilités d'hier deviennent parfois les vérités de l'époque de demain.

Toujours est-il que, si l'on ne peut se défendre de certaines réactions de scepticisme à l'écoute de témoignages par trop enthousiastes, observer par soi-même les événements difficilement interprétables dans l'état actuel de nos connaissances est une démarche qui ne se satisfait plus du rejet ou de l'indifférence. Aussi, en fonction de ce que j'ai recueilli ou directement observé, j'ai décidé de rédiger le présent document pour rendre compte de la réalité de phénomènes aériens ou lumineux étranges dans l'archipel des îles Marquises.

Ile UA POU

I) Faits observés par la population

A) Epoque non définissable (plus de 30 ans).

Mr. T .Bruneau, pêcheur-cultivateur : «J'allais à cheval, à la tombée de la nuit, pour rejoindre Hakahetau. En traversant la vallée, alors inhabitée, d'Anéou, j'ai aperçu ce qui paraissait être un grand feu ou une lumière dans des buissons au loin, devant moi. Intrigué, je me suis avancé dans cette direction, mais mon cheval a refusé d'approcher de près. Le «feu» n'avait pas la couleur des flammes, ne faisait pas de bruit, et les buissons ne brûlaient pas. J'ai été effrayé et ai pensé à un sortilège. Plus tard, je suis revenu à l'emplacement de ce «feu», il n'y avait pas de traces de cendres».

B) Epoque non définissable (il y a plus de 20 ans). Témoignage écrit recueilli le 31.07.91. Les frères Dordillon; R. est postier, J. est instituteur. «Dans notre jeunesse, nous allions à la chasse aux coqs sauvages, en compagnie de jeu-

s

ype OVNI aux
e).

es est une démarche qui fait plus du rejet ou de . Aussi, en fonction de ce eilli ou directement obser- dé de rédiger le présent our rendre compte de la hénomènes aériens ou lu- nges dans l'archipel des s.

vés par la population

ion définissable (plus de

au, pêcheur-cultivateur : heval, à la tombée de la ejoindre Hakahetau. En vallée, alors inhabitée, aperçu ce qui paraissait feu ou une lumière dans au loin, devant moi. Intri- uis avancé dans cette di- mon cheval a refusé e près. Le «feu» n'avait r des flammes, ne faisait et les buissons ne brû- i été effrayé et ai pensé à Plus tard, je suis revenu à t de ce «feu», il n'y avait de cendres».

n définissable (il y a plus émoignage écrit recueilli es frères Dordillon; R. est instituteur. «Dans notre s allions à la chasse aux s, en compagnie de jeu-

nes de notre âge, dans la vallée de Hakamoui. Cette vallée était pratiquement inhabitée. Nous devions partir de nuit pour attendre l'aube. C'était un dimanche matin entre 4h-5h. Nous étions sur les hauteurs de la vallée, à environ un kilomètre du rivage, quand nous avons vu un point lumineux surgir du large de l'océan, dans l'axe de la baie, et venir à très grande vitesse, jusqu'à rejoindre presque la côte, tout en effectuant des allers-retours après un arrêt sur place plustôt brusque. Les allers-retours s'effectuaient dans l'axe de la progression, et non latéralement ou en zigzag. Tout cela à une vitesse prodigieuse. Le point lumineux s'est stabilisé tout près de la côte, sur la droite de la baie; lorsqu'il apparu sur l'océan, il venait d'au-delà de l'horizon.

Lorsqu'il s'est stabilisé tout près de la côte, il était plus haut que l'horizon et la mer à sa verticale était éclairée d'une lueur vert-clair. Nous avons allumé notre lampe-torche, et fait des signaux en direction du phénomène. Le point lumineux est alors reparti vers l'horizon, puis a brutalement réapparu sur la gauche de la baie, avant de disparaître vers le large. Aucun bruit n'accompagnait les déplacements».
(NDLR : difficile de déterminer s'il y avait un ou plusieurs points lumineux).

C) Année non définissable, vers 1985.
Un professeur d'enseignement technique, en compagnie d'un agent de police municipal. «Nous étions en mer à la tombée de la nuit, au large de l'île, pour une partie de pêche en canot à moteur. Deux boules lumineuses, verdâtres, sont sorties de l'océan à une certaine distance de nous, par le travers du canot. Elles sont parties dans l'espace à une vitesse vertigineuse. L'agent de police, D... T..., a refusé de continuer la partie de pêche et nous sommes rentrés au port; il m'a dit que ce n'était pas la première fois qu'il observait cela, ainsi que d'autres pêcheurs, que ce n'était plus la peine de pêcher, aucune poisson ne mordrait».

Interrogé peu après, l'agent de police a confirmé les faits. Quelques années plus tard, il ne se souvient plus de rien et ne veut plus en parler.

D) Le 5.10.1988 (note d'archives rédigée le jour même).
Toute l'île a éprouvé, ainsi que le reste du groupe nord de l'archipel, une forte secousse sismique trois jours auparavant; je suis occupé à rédiger un compte rendu à ce sujet, et reste fort tard dans la salle informatique du Collège.

De retour à la maison, à 20h30, on m'attend, les gens sont passablement excités, me cherchant pour que je puisse constater. Il y a actuellement un bac de poissons «papahu» qui a élu demeure sous les pilotis du quai, et chaque tombée du jour nombreux sont les pêcheurs qui se rendent au port pour profiter de l'aubaine. Une centaine de personnes, dont ma fille et un neveu, ont assisté à l'apparition d'un OVNI. L'objet est venu du sud-ouest, suivi d'un panache. Puis il s'est immobilisé dans l'axe de la baie, au large en direction de Nuku-Hiva.

L'observation a duré un quart d'heure, de 18h30 à 19h45 environ. Un témoin, en fond de village, l'a vu apparaître par dessus la montagne sous la forme d'un gros météore suivi d'une traînée. L'objet reste suspendu dans le ciel, audessus de la mer; il a une forme lenticulaire très mince et allongée et émet une lumière blanc-jaune, comme un tube fluorescent diront les témoins. Cette lumière était tellement vive, la

nuit tombée, qu'un pêcheur qui se trouvait au large déclarera qu'elle éclairait suffisamment l'intérieur de son embarcation pour qu'il puisse ramasser son matériel sans difficulté.

Personne n'a été effrayé du phénomène, mais tous étaient perplexes. Il y avait à cette époque une émission télévisée : «Les envahisseurs», et les témoins ont fait le rapprochement avec un véhicule extra-terrestre, mais personne ne s'est avisé d'en prévenir la gendarmerie, pourtant proche. Le Principal du Collège et son épouse, ont assisté au départ de l'objet, vers l'est, à allure lente.

Quelque temps après, je suis amené à me rendre à Hakatao, village isolé au sud de l'île, on n'y accède que par mer. On m'apprend que l'OVNI a également été aperçu, mais quelques jours avant la secousse sismique. Il aurait été assez près de la côte.

Cette apparition, à laquelle je n'ai pas assisté directement, a été le point de départ à partir duquel je me suis mis à m'intéresser plus activement au fait OVNI.

La démarche n'est pas facile et attire volontiers moqueries et quolibets des «esprits forts»; toutefois, par chance, j'ai rencontré par la suite quelques personnes que le sujet intéresse, dont l'une disposait d'une documentation conséquente.

Ainsi ai-je identifié l'observation du 05.10.1988 avec celle d'un phénomène OVNI signalé en d'autres points de la planète, et notamment observé au-dessus de Paris par plusieurs témoins dont un pilote de ligne. Un pêcheur Marquisien avait fait un dessin de son observation (dessin récupéré par une ethnologue américaine de passage); selon lui, il y avait une partie sombre, solide, à l'avant (par rapport au sens de déplacement) suivie d'une très longue traînée de lumière, rectiligne, de couleur et de forme comparable à un tube d'éclairage fluorescent. Ce qui est la caractéristique particulière de cet objet.

E) 22 mars 1993 (journal).
Notre voisine B... T..., qui habite à 350 m en contrebas de chez nous, m'informe avoir observé ce soir-là un OVNI. Comme je l'avais informée de notre observation du 9 août 1992 (voir plus loin), elle est depuis sensibilisée à ces faits. Il était 23h30, quand elle s'est levée pour aller prendre un peu de fraîcheur à la fenêtre de sa chambre, donnant en direction de notre terrain.

Elle a aperçu, plongeant au-dessus des falaises qui ferment le fond de notre terrain, un objet lenticulaire, ovale, bordé sur sa périphérie de petites lumières brillant d'un éclat terne. Il lui est apparu semblant descendre du sommet des falaises, dans une ouverture de la crête et descendre dans notre terrain où il a disparu, ou s'est éteint.

L'observation a duré quelques secondes. B... n'a pas eu le temps de réveiller son mari pour qu'il puisse également constater.

<u>II) Observations directes.</u>

A) Le 21.02.1991 (journal)
Nous habitons en montagne, à 90 m d'altitude, à l'écart du village. Nous regardions la télévision en famille depuis 21 heures, nous avions remarqué une série d'éclairs ou d'éclats lumineux, mais nous n'y prêtions pas attention car ils ne perturbaient pas les programme télévisés. Toutefois, les éclats devenant de plus en plus intenses, je

suis sorti en c
Tamatoa pour
le crête Est de
font face, nous
une distance qu
des côtes de l'îl

- une masse d
l'azimut 120°.
- de cette mass
de nuages en
paraissant att
altitude.
- au tiers infé
colonne, il y
mant une sorte
- à l'intérieur d
de violentes d
éclairaient l'en
bas en haut. L
illuminations a
(ou d'une sphè
rement inférieu
lune.

Ces décharge
n'avaient null
zigzaguants
accompagnée
nerre ou gronc

Elles éclataie
comme un «f
couleur blanc
la colonne de
sommet s'en
dans des coul

Cependant, a
de retard (1 à
venait blanc-
colonne se sc

Aucune autre
pas même
n'accompagn
nomène.

ricaine de passage);
ait une partie sombre,
par rapport au sens de
ivie d'une très longue
re, rectiligne, de cou-
comparable à un tube
escent. Ce qui est la
articulière de cet objet.

(journal).
. T..., qui habite à 350
as de chez nous,
observé ce soir-là un
je l'avais informée de
n du 9 août 1992 (voir
st depuis sensibilisée à
23h30, quand elle s'est
r prendre un peu de
enêtre de sa chambre,
tion de notre terrain.

ongeant au-dessus des
ment le fond de notre
et lenticulaire, ovale,
ériphérie de petites lu-
'un éclat terne. Il lui est
t descendre du sommet
ns une ouverture de la
dre dans notre terrain
u s'est éteint.

duré quelques secon-
as eu le temps de ré-
pour qu'il puisse éga-
r.

directes.

1 (journal)
en montagne, à 90 m
écart du village. Nous
élévision en famille de-
nous avions remarqué
lairs ou d'éclats lumi-
s n'y prêtions pas atten-
erturbaient pas les pro-
és. Toutefois, les éclats
lus en plus intenses, je

suis sorti en compagnie de mon fils Tamatoa pour mieux voir. par dessus le crête Est des montagnes qui nous font face, nous avons pu observer à une distance qui m'a paru être au-delà des côtes de l'île :

- une masse de nuages concentrée à l'azimut 120°.
- de cette masse s'étirait une formation de nuages en colonne quasi verticale, paraissant atteindre une très haute altitude.
- au tiers inférieur environ de cette colonne, il y avait un renflement formant une sorte de «bulbe».
- à l'intérieur de ce «bulbe» éclataient de violentes décharges lumineuses qui éclairaient l'ensemble de la colonne de bas en haut. Le pont de départ de ces illuminations avait l'aspect d'un disque (ou d'une sphère ?) d'un diamètre légèrement inférieur à celui apparent de la lune.

Ces décharges, d'un éclat aveuglant, n'avaient nullement l'allure d'éclairs zigzaguants d'orages. Elles n'étaient accompagnées d'aucun bruit de tonnerre ou grondements.

Elles éclataient au centre du «bulbe» comme un «flash» photographique de couleur blanc-bleuté et l'ensemble de la colonne de nuages, de la base au sommet s'en trouvait comme incendié dans des couleurs jaune-rouge.

Cependant, au sommet, avec un temps de retard (1 à 2 secondes), l'éclat redevenait blanc-bleuté après que toute la colonne se soit trouvée illuminée.

Aucune autre manifestation lumineuse, pas même un éclair de chaleur, n'accompagnait sur l'horizon ce phénomène.

Caractéristiques :

- Durée de l'observation attentive : 1 heure (de 22h à 23h), l'éclat insoutenable des «flashs» nous a contraint à abandonner.
- Durée totale du phénomène : 4 heures environ (de 21h à 01h.).
- Rythme des éclats très régulier durant une grande partie de l'observation. Durée des illuminations : 2 à 3 secondes, intervalles : de 15 à 16 secondes (chronométré).
- Point d'amorçage des «flashs» très précis et stationnaire dans l'espace (repères pris par rapport au relief des montagnes).
- Lueur initiale sous la forme d'un disque (ou d'une sphère ?) dont les dimensions extrapolées seraient à l'échelle kilométrique.
- Immobilité rigoureuse de la colonne de nuages, malgré une légère brise et des rafales intermittentes.
- Masses nuageuses se gonflant progressivement tout au long de l'observation.
- Aucune incidence sur la réception TV.
- Silence total.

Commentaires.
Je suis très heureux d'avoir pu faire cette observation en compagnie de mon fils Tamatoa, lequel est Second dans la Marine Marchande et dans la Marine Nationale. A l'époque, malgré son jeune âge, il avait déjà beaucoup navigué dans le Pacifique et est habitué à observer en mer. Il n'avait jamais rien vu de comparable.

A notre surprise, le lendemain, aucun des habitants du village interrogés n'avaient remarqué cette colonne lumineuse. Ils ont bien perçu les éclats de lumière, mais les ont interprétés comme les habituels éclairs de chaleur. j'avais appréhendé un moment que

cette masse de nuages, en colonne verticale, ne soit une trombe d'eau en formation, et présente un danger pour l'île; les trombes pouvant être accompagnées de phénomènes électriques. Cependant, la colonne de nuages était rigoureusement immobile et ne présentait pas d'aspect tourbillonnaire. Le phénomène était nettement au large de l'île, au-dessus de l'océan, mais nous n'avons pu voir si sa base atteignait celui-ci. Il est très difficile de nuit, et en mer, de donner des dimensions précises; mais, pour fixer un ordre des rapports de grandeur, je dirai que cette colonne atteignait une hauteur remarquable. Si celle-ci était de 15.000 mètres, la largeur n'aurait été que de 2 à 3km, le «bulbe» central aurait atteint 4 à 5km, le disque lumineux 1 à 2km.

Le spectacle était d'une réelle beauté, mais assez effrayant par la violence des illuminations en contraste avec le silence total. Tout cela dégageait subjectivement une impression de force menaçante. La particularité étant son immobilité jointe au rythme régulier des éclats jaillissants d'un lieu ponctuel.

En fait, l'image qui venait à l'esprit en comparaison, était celle d'un champignon atomique. Par la suite, fonction de l'augmentation progressive de la masse nuageuse au rythme des éclairs, je me suis demandé si nous n'avions pas assisté à la mise en oeuvre d'une gigantesque machinerie à pomper l'eau de mer, pas pour quoi faire ?

Je me suis interrogé plus tard sur ce qu'avait d'insolite la lumière des «flashs»; un orage tropical a fourni la réponse : les éclairs sont jaunes, avec une composante bleue. la lumière des «flashs» était, elle blanche. Un rapport d'observation a été transmis à l'ORSTOM- France, il aurait atterri dans un département «Météorologie marine»; un autre rapport a été transmis au GEPAN. Des deux, il n'y a jamais eu de suite. Pour moi, une conviction s'est faite : il y avait bien un objet au centre du «bulbe». Un dernier point : le phénomène se situait dans la direction globale des observations de boules lumineuses surgies en mer.

B) Le dimanche 9 août 1992 (journal).
Le second phénomène qu'il m'ait été donné d'observer directement a été davantage «intime». Là aussi, je suis heureux d'avoir un autre témoin, mon second fils Toerau, lequel est actuellement en Gendarmerie.

Nous venions à peine de terminer certains travaux d'aménagement dans la maison, et prenions notre souper... à deux heures du matin ! Il faut préciser que notre logement est intégré dans la nature, disposant de vastes terrasses et de passages ouverts entre différents pavillons.

Nous soupions donc quasiment en plein air, l'arrière du coin à manger ayant pour toile de fond le paysage des falaises qui ferment notre vallée; Toerau se leva de table, se retourna vers le fond de vallée et resta immobile quelques secondes avant de balbutier, médusé : «qu'est-ce que c'est que ça ?» j'étais assis, de profil par rapport au fond de vallée, et ne comprenais pas. Puis il répéta une seconde fois : «Mais, qu'est ce que c'est que ça ?».

Alors, je me levai pour voir ce qu'il regardait et eut le temps d'apercevoir... dans le rebord du col nous séparant d'une vallée voisine, à 3510 mètres environ de distance, il y avait un disque orangé qui s'éloignait à l'horizontale à ras de la crête, puis a disparu derrière celle-ci, par la droite.

Ce disque était, à cette distance, du diamètre apparent de la lune. sur le coup, je songeai à celle-ci, car l'observation était sensiblement dans la direction de son coucher, mais son déplacement est vertical ! Nous criâmes en même temps : «un OVNI !» Impression surprenante, on souhaite pouvoir un jour effectuer une observation rapprochée pour se faire une opinion de la réalité du phénomène et, quand cela se produit, on reste désemparé. En quelques secondes, peut-être trois, l'objet avait disparu de mon champ de vision, tandis que tout le col s'illuminait. Nous étions trop captivés à guetter une réapparition de l'OVNI pour prêter attention sur l'instant à cette lumière.

Puis, nous pûmes apercevoir à nouveau un fragment de disque, le secteur supérieur qui repassait dans le même sens, venant de la gauche, de l'est vers l'ouest, et débordait dans le creux du col. Y avait-il eu deux objets, ou était-ce le même qui revenait par le même chemin ?

Nous ne le saurons jamais. Toujours est-il qu'à ce instant un phénomène merveilleux se produisit : la lumière qui éclairait le col se mit à couler sur le sol et à dévaler la pente de la colline, comme une nappe d'or liquide.

Tout le sol se mit à briller sur une surface de l'ordre de l'hectare. Encore aujourd'hui, je reste ému au souvenir de ce spectacle fascinant. La lumière était posée au sol, nous pouvions apercevoir les feuilles des arbres en ombre chinoise, preuve que leur éclairage se faisait par dessous. Quand j'écris que cette couleur était celle de l'or, il ne s'agit pas d'une image poétique, mais de la seule définition que nous avons pu appliquer à cette lumière.

Celle-ci est restée en place une dizaine de minutes, peut-être davantage, est passée par un paroxysme d'intensité avant de se diluer progressivement. Nous étions sous le charme et avons bien failli commettre une bêtise : sans nous concerter, nous avons failli partir en direction de cette lumière, pour l'atteindre; ce n'est qu'après qu'elle se soit éteinte que nous nous sommes fait part de nos intentions. L'attirance était très forte. J'ai failli partir et ai eu bien du mal à renoncer en réfléchissant aux dangers et obstacles du terrain : de jour, c'est une promenade que l'on hésite à entreprendre, il y a un profond ravin à suivre. Je spécule, à présent, que nous avons pu être tous deux les victimes d'un état hypnotique, ou suggestionnés. Nous avons veillé une partie de la nuit pour essayer d'apercevoir autre chose, mais une couverture nuageuse s'est formée dans le fond de la vallée.

Toutefois, nous avons pu apercevoir, à travers celle-ci, des lueurs rouges qui se déplaçaient rapidement sur la ligne de crête des falaises. Le lendemain, et pendant tout un mois, il s'est mis à tomber un déluge et nous avons renoncé à prendre le chemin du col; les obstacles, de jour, nous paraissaient à présent insurmontables.
Ce n'est qu'un an après, le 4 août 1993, que nous avons pu nous rendre au col. il y a, à cet emplacement, un ancien puits sacré aux parois couvertes de pétroglyphes. C'est le seul exemple connu dans tout l'archipel.

Nous avons découvert une bande de végétation morte, sèche, dans le sens de la pente par où la lumière s'est étalée, dont trois arbres. Les fougères tombaient en poussière, les branches d'arbre cassaient au moindre contact. Largeur environ deux mètres, sur une

soixantaine de mètres. En contrebas, sur un petit plateau herbeux, il y avait trois traces ovales d'herbes jaunies et écrasées, poussant enchevêtrées, quasiment en ligne. Je ne sais si cette bande de végétation desséchée correspond aux ravages d'un parasite, si les traces ovales correspondent à un gîte de chèvres sauvages, ou si cela est en relation avec le passage de l'OVNI, ou de plusieurs OVNI; simplement, nous avons constaté. Constaté, également, que le seul point d'où l'on puisse apercevoir des personnes à l'intérieur du coin à manger de notre maison se situe dans ce col, à cette altitude. Nous en retirons le sentiments que c'est nous qui étions observés.

C) 16 août 1992 : Toerau est rentré à Tahiti par le navire Aranui. Il m'apprendra qu'il a observé avec d'autres passagers et des matelots, en mer, de nuit, un triangle de lumière se déplaçant à très vive allure.

D) 17 août 1992 (journal) : Nos chiens se mettent à hurler furieusement aux abords du col vers 17 heures, jusqu'à la nuit tombée. Chaque soir, durant une quinzaine de jours, le scénario se renouvelle jusqu'à ce que l'obscurité se fasse. Les pluies diluviennes nous empêchent de se rendre sur place pour comprendre ce qui s'y passe. On pense à un cochon sauvage qui serait tombé dans le puits, mais pourquoi cette frénésie des chiens seulement au coucher du soleil ?

E) Le dimanche 11 avril 1993 (journal) : Nous sommes chez les B..., dans la vallée quasi inhabitée d'Aneou où nous avons passé la journée. Au moment de nous en aller, au crépuscule, nous observons tous deux notre ami J... Bruneau, un phénomène étrange dans le ciel, en direction de l'E-SE, par 60° d'élévation approximativement. Le soleil est pratiquement couché à l'horizon de l'océan (couleurs magnifiques), des nuages noirs couvrent la majeure partie du ciel qui va en s'obscurcissant. Toutefois, dans la direction indiquée, les nuages laissent une trouée triangulaire qui, par contraste peut-être, paraît de plus en plus lumineuse, comme s'il y avait un autre soleil à cet endroit, ou un miroir en altitude qui l'y reflète.

Nous regardons, étonnés, quand un éclair étrange monte du sol vers cette trouée, avec l'allure d'une corde mince qui se déroulerait en ondulant à une vitesse relativement lente. On pense à un orage en formation, à cause de la couleur des nuages, mais il n'y a pas de bruit de tonnerre. Quelques minutes après, un violent «flash» éclate dans cette trouée, toujours de forme triangulaire, mais allant en s'amenuisant. Nous contemplons toujours.

Trois minutes plus tard, la fenêtre dans le ciel est presque close quand éclate un dernier «flash». Cette fois-ci nous avons le temps de bien voir un disque, qui m'a paru argenté, au centre de la fenêtre, et de celui-ci s'échapper un anneau lumineux qui l'entoure et va en s'agrandissant dans la lueur résiduelle du «flash».

La trouée triangulaire se referme brusquement, nous voilà dans les ténèbres. On pensait que le ciel nous avait adressé un clin d'oeil, l'anneau lumineux nous faisait face. Les autres amis ou membres de la famille, qui nous entouraient et rangeaient les bagages dans les véhicules n'ont rien remarqué. Une personne un peu éloignée à juste aperçu le «reflet d'un éclair». Le plafond des nuages était assez bas, peut-être 1000 m. Il y a eu, par le passé,

beaucoup de phénomènes intriguants dans cette vallée où est située, toute proche, la piste d'aviation de l'île. A l'occasion d'un week-end sur place, mais je n'en ai pas noté la date, nous étions quatorze personnes, adultes et enfants, dans la même maison.

Nous étions tous plongés dans un profond sommeil que nous avons mis le lendemain sur le compte d'une journée un peu trop «arrosée».

Des lueurs vives m'ont éveillé, je suis sorti péniblement et ai eu le temps d'apercevoir une série d'éclairs bleutés s'éloigner dans l'axe de la piste et prendre de l'altitude. Petit à petit la maisonnée s'éveillait, nous avions tous très soif.

F) Le dimanche 8 août 1993 (journal) : En mettant au propre ces notes éparses, je me rends compte seulement aujourd'hui que cette autre observation s'est produite un an après, jour pour jour, de celle du phénomène de lumière dans le col ! Nous sommes à la maison tous trois, mes enfants Toerau et Denise; Il est 19 heures.

Nous regardons la télévision, le programme est tellement insipide que je sors sur la pelouse et lève machinalement les yeux au ciel : la nuit est fraîche et la voûte céleste particulièrement étoilée. Je remarque un point lumineux au zénith, comparable en grandeur et magnitude à une étoile, qui se déplace rapidement dans le ciel du N-NO vers les S-SE. J'appelle les enfants pour constater, pensant à un satellite artificiel, quoique ceux-ci se déplacent plutôt d'Ouest en Est.

La trajectoire, toutefois, oscille légèrement de gauche à droite. Nous voyons cette «étoile» s'engager entre deux autres; alors qu'elle va passer à équidistance de celles-ci, «l'étoile» à l'Est part subitement en sens inverse du premier mobile observé, à même vitesse; «l'étoile» à l'ouest part simultanément à angle droit des deux autres, en direction de l'Ouest, à toute allure. En peu de temps elle disparaît. Nous pouvons observer le déplacement du mobile Est, en direction de l'île Nuku Hiva. Le premier objet observé s'est immobilisé à l'emplacement de celui-ci et reste stationnaire.

Dix minutes plus tard, le mobile Est repasse en sens inverse, du N-NO vers le S-SE, mais décalé vers l'Est. Nous le perdons de vue parmi les étoiles. Continuant malgré tout d'observer, nous voyons un peu plus tard vers le sud, tous deux Toerau, une superbe météorite venant de l'Est vers l'Ouest exploser en gerbe dans la direction du col.

Lueur blanche éclatante en une fraction de seconde, panache de pénétration visible. La courbe de rentrée aurait pu avoir pour origine le point d'immobilisation du premier mobile observé.

Réflexion des enfants : «Qu'est-ce qu'il y a comme monde là haut !». Nous avons observé systématiquement chaque soir, pendant quelques nuits, à la suite de ce ballet céleste. D'autres mobiles ont été vus. le plus remarquable étant un objet se déplaçant du Sud vers le Nord à toute allure, et émettant une lumière pulsée jaune.

Aucune confusion avec les feux de position d'un avion à réaction commercial; entre chaque éclat de lumière, le mobile avait parcouru une importante distance. Il nous a paru être à basse altitude.

III) Article de presse.

Le 2 novembre 1988. «La Dépêche de Tahiti». Article à la une : «OVNI aux Marquises.» Une vingtaine de témoins ont vu dimanche matin 5 «soucoupes» lumineuses à Taiohae et Ua Huka.

Dimanche matin, peu avant l'aube, la mer était d'huile et les quelques pêcheurs du village de Taïohae attendaient que le thon veuille bien mordre au bout de leurs lignes, en regardant, comme chaque nuit, le ciel constellé d'étoiles et les falaises abruptes et sombres de l'île.

Quand, à ce moment-là, le ronronnement du navire Aranui se dirigeant vers l'île de Ua Huka se fit entendre près de la baie d'Hakaul où se trouvaient nos pêcheurs. Peu après, Raymond Gendron et son épouse disent avoir vu trois lumières avançant de concert, puis deux autres se joindre aux précédentes dans un ordre parfait en formant un triangle lumineux virant du rouge au vert en passant par le jaune, dans un silence total, une queue de lumière semblait accompagner chacun des points mouvants.

Cela dura près de deux minutes, puis plus rien. Une quinzaine d'autres témoignages vient confirmer le récit.

Un pêcheur au large de Ua Huka vit la même chose, de même que certains marins de l'Aranui. Un mystère de plus qui ne fait qu'accentuer notre ignorance devant certains phénomènes qui finissent, faute d'explication, classés dans un dossier sous la mention «Objets volants non identifiés».

Remarque : cette observation est à rapprocher de celle de l'OVNI aperçu à Ua Pou le 5 octobre 1988.

IV) En conclusion :

J'ai écrit ce texte avec sincérité, quoique il y ait toujours une part de subjectivité dans la transposition de souvenirs; mais je me suis servi de documents écrits sur le coup, tels notes ou journaux. Je les ai réunis en tentant d'établir une chronologie. Depuis presque deux ans, je n'ai plus rien observé. Je laisse à mes amis de Nuku Hiva le soin de compléter par leurs propres témoignages, puisque dans cette île des phénomènes étranges se sont aussi produits.

Hakahau, le 9.07.95

J-L Candelot

Ce texte nous a été transmis par MM. Gérard Grêde et François Dederen qui collaborent à une revue trimestrielle consacrée à l'Ile de Pâques (« L'écho de Rapa Nui »). Un des abonnés de cette publication, M. Jean-Louis Candelot, a eu l'occasion de lire le livre de la SOBEPS consacré à la vague belge et s'est alors souvenu de diverses manifestations de type OVNI dont lui et des proches avaient été témoins.

Nos enquêtes

L'abondance des matières nous empêche de publier dans ce numéro le résultat de notre enquête sur les observations du « Thier à Liège » dans la soirée du 24 août 1995, avec, pour le témoin principal, la rencontre d'une entité humanoïde. Nous reviendrons prochainement sur ce dossier.